



OL-CS 24-11-2016

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de BVV du 08/11/2016

Convoqué à 18h à la Veyrière (Veyrier-du-Lac) selon l'ODJ adressé par son Président le 05/11/2016.

Administrateurs présents: Olivier Labasse, Claude Saulgeot, Michel Meyer, Jacques Lelarge, Mireille Kishazy, Jean Claude Secchi, Georges Davignon.

Administrateurs excusés et représentés (mandats): Michel Bodoy, Catherine Oliver, Laurent Billet.
Le conseil peut valablement délibérer.

1) Approbation du PV de la réunion du Conseil d'administration public du 4/10/2016.

Aucune remarque n'étant proposée, le PV est approuvé à l'unanimité des administrateurs présents et représentés. Il sera mis en ligne sur www.bienvivreaveyrier.org, rubrique « Assemblées générales et CA ».

2) Voie Verte. Principales actions depuis la réunion précédente :

- 2.1 **Présentation de 547 signatures** de pétitions (versions papier BVV et internet « change.org » du collectif) à la fin du **conseil municipal public du 10 octobre** à l'occasion des questions réservées au public : nous étions quatre adhérents et 3 Veyrolains pour soutenir notre Président ; le Maire et son conseil municipal ont paru surpris de notre intervention et/ou du nombre de pétitionnaires et de leurs typologies ... et accepte une réunion extraordinaire entre BVV et la mairie (fixée le 03/11/2016).

- 2.2 **Présentation au Vice-président du Conseil Départemental, Denis Duvernay**, des signatures des deux pétitions **par notre Président**, qui avait pris rendez-vous avec lui **le 19 octobre**, accompagné de Catherine Viaux et de Joëlle Sussmann représentant le collectif. Le vice-président du CD, qui en était resté aux 227 premiers signataires (145 pour la version papier BVV et 82 sur internet) annoncés lors de notre conférence de presse du 6 septembre, a été surpris de la croissance du nombre de mécontents vis-à-vis du projet **à la date de la rencontre, soit 564**, et a convenu, à l'écoute des principales doléances, du **principe d'une réunion de travail sur plans** de la voie verte restant à réaliser, pour les tronçons dont le Conseil Départemental est maître d'ouvrage.

- 2.3 **Réunion avec la mairie du 03 novembre 2016** : participaient, coté Mairie, Mmes Sylvie Maniglier, S. Chappus, MM. G.Blondiaux, A. Chappaz ainsi que le représentant de notre Police municipale et, pour BVV, O.Labasse assisté de Claude Saulgeot , Michel Bodoy, Jacques Lelarge et Joëlle Sussmann. Au cours de cette réunion animée, le Président de BVV a remis les textes des 2 pétitions (versions papier et internet) ainsi qu'une fiche comprenant le nombre de signataires au 31/10 (**567**), leurs typologies ainsi synthèse des verbatims les plus fréquents. Ces travaux, imposés (par des élus non cyclistes) dans leur conception que nous jugeons inadaptée aux besoins et dangereuse, voire inutiles de l'avis même des cyclistes pour le tronçon Chavoires-Pérouzes, menacent le cadre et la qualité de vie des habitants : ils sont démesurés par rapport au site, très mal étudiés et/ou gérés et disproportionnés pour les finances publiques (voir «<http://bienvivreaveyrier.blogspot.fr>»et «www.bienvivreaveyrier.org»). Joëlle Sussmann demande formellement au Maire d'écouter les pétitionnaires et de faire une « pause sur les travaux de l'autoroute cyclable » ; devant son refus, Joëlle Sussmann, après s'en être excusée auprès du Président de BVV, quitte la réunion, en rappelant au maire qu'elle en portera la responsabilité devant ses électeurs déçus. Après la présentation des doléances de BVV (y compris sur le plan de circulation), le rappel de ses propositions depuis plusieurs années, des échanges argumentés de ses administrateurs, dont Michel Bodoy et Olivier Labasse, avec Mme le Maire et ses adjoints, notre Président soucieux de faire avancer la solution du litige dans le sens de l'intérêt général, obtient qu'une réunion tripartite entre BVV, la Mairie et le Conseil départemental se tiennent dans les meilleurs délais ; madame le Maire propose de l'organiser. Nous l'en remercions. A l'agenda : les améliorations encore possibles sur les tronçons Chavoire- Pérouzes et Veyrier-Menthon, le plan de circulation pendant les travaux, la future traversée du village entre les 2 tronçons de voie verte.

- 2.4 A nos questions pressantes sur la **dangerosité créée par la suppression de l'éclairage public, des talus**, glissières et barrières le long du CD 909 entre les Pensières et Pérouzes, le Maire répond que rien a été prévu pendant la durée des travaux (deux ans) hormis la pose de petits piquets rouge et blanc. Attitude peu responsable de la part du CD74 et de la Commune pour BVV.

3) PLU

Quelques Veyrolains auraient reçu dans leur boite à lettres la lettre d'information municipale PLU n°4 d'octobre 2016. Sur les 7 administrateurs présents, seul Michel Meyer l'a reçue à la date du CA. (Olivier Labasse ne l'a reçue que le 19/11- ndlr). Sur les plans et schéma ne figurent toujours pas les routes, malgré nos demandes en juin. Le dossier « serait arrêté » pour être présenté au conseil municipal le 14 (?) décembre, sans que BVV n'ait été consultée ou informée depuis la phase précédente. Le projet comporterait 4 ZAC dont celle de la Ravoire. Notre prochaine réunion de CA sera consacrée, en majeure partie, au PLU et à l'étude des documents que les uns et les autres pourraient rassembler.

4) Actualité bassin du lac d'Annecy.

- **Grenelle Annecy** : demande d'un **PPA à la Ministre** du fait de la qualité de l'air et d'un **débat public à la CNDP** (Commission nationale du débat public), suite à la convention signée entre la C2A et le CD74 de 432M€ d'infrastructures routières à 92%. On cherche les transports collectifs décarbonnés.

- **ALAE** : études de PLU, PLUI et de (non)conformités de Permis de construire et actions ; signature d'un recours hiérarchique contre la décision du Préfet, avant son départ, de DUP en faveur du CESC contre l'avis de la commission d'enquête publique.

5) Point adhésions et cotisations :

Nous totalisons, à date, 95 renouvellements d'adhésion et 17 retardataires que nous nous proposons de contacter soit par relation directe, soit par courrier de relance.

Votre vice-président, Claude Saulgeot, propose de lancer une invitation à nous rejoindre à tous les signataires de pétitions qui ne sont pas encore membres de BVV. Cette proposition est bien accueillie par tous les membres présents.

6) Morat :

Le chantier avance ... il faut rester vigilant sur le respect des engagements du promoteur et de la mairie (suppression des murs « aval » ne figurant pas au PC). Il semblerait que la distance de prospect, coté amont, ne soit pas respectée avant même la pose de l'isolation externe. On demandera lors de la réception des travaux de vérifier ces points ainsi que la stricte conformité des hauteurs réalisées par rapport au PC. Les ouvriers se plaindraient de la qualité des plans pour travailler dans les règles de l'art.

7) Questions diverses :

Bulletin municipal : BVV ne fera pas d'article dans le numéro de janvier prochain

Radar sur la route du haut : il serait en révision ?

Prochain conseil d'administration ouvert à tous les adhérents :
Mardi 6 décembre à 18heures à la Veyrière ; à son ordre du jour le PLU